



Madame Nathalie Omarini
Responsable RH Airbus P.L.B
1 Place du Général Valérie André
93440 Dugny

Objet: Gestion des tenues de travail.

Dugny le 25-02-2026

Madame la directrice,

Notre organisation syndicale souhaite attirer votre attention sur la problématique de la gestion des tenues de travail sur le site de Paris Le Bourget.

La gestion de nos approvisionnements a été rattachée à l'établissement de Marignane dans une logique de mutualisation des commandes.

Dans les faits, cette organisation nous place dans une dépendance totale : nos besoins ne sont ni évalués ni traités de manière autonome. Nous devons attendre que Airbus Marignane lance ses propres commandes pour que les nôtres soient intégrées.

Cette situation entraîne des conséquences importantes:

- Un décalage régulier entre l'expression de nos besoins et la livraison effective.
- Une absence de visibilité sur les délais.
- Une incapacité à anticiper les renouvellements ou à répondre aux urgences.
- Un dimensionnement du stock qui ne correspond pas aux réalités des besoins du site.

Ce fonctionnement constitue aujourd'hui un frein organisationnel et nous prive de pouvoir être réactifs et agiles face aux besoins opérationnels de l'établissement.

Faute de disponibilité, les salariés ne perçoivent plus ou n'ont jamais perçu de dotation complète. Un grand nombre d'entre eux travaillent avec des tenues inadaptées : tailles trop grandes, trop petites ou longueurs inappropriées.

Outre l'inconfort, cette situation est susceptible de générer des risques supplémentaires d'accident. Une dotation d'EPI professionnelle ne peut dépendre d'un système où l'on s'adapte au stock disponible plutôt qu'aux besoins réels.

Par ailleurs, contractuellement les tenues doivent être remplacées tous les 50 lavages. Dans la pratique, cette règle n'est plus respectée. De nombreux salariés portent des vêtements fortement usés voire troués.

Cette situation dégradée est devenue un irritant majeur pour les salariés. Par crainte de ne pas récupérer leurs vêtements après le cycle de lavage ils sont de plus en plus nombreux à faire le choix de laver leurs tenues à domicile.

Cette dérive est inacceptable. Le retour au domicile de vêtements souillés de poussières composites, expose les salariés et leurs familles à un risque sanitaire évident.

Même si ces substances ne sont pas classées CMR au sens du règlement CLP, elles peuvent présenter des risques grave pour la santé en cas d'inhalation, de contact cutané répété ou de dispersion dans un environnement domestique.

Il ne peut être admis que l'organisation défaillante du circuit de blanchissage conduise à transférer indirectement un risque professionnel vers la sphère privée.

À cela s'ajoute le retard dans la distribution des doudounes sans manche annoncées pour l'hiver. Plusieurs dizaines de salariés sont toujours dans l'attente de cet équipement saisonnier, alors que la période hivernale est déjà bien engagée.

Avec près de 160 embauches à partir de 2026, le dispositif actuel n'est manifestement ni dimensionné ni en capacité d'anticiper les besoins.

La situation actuelle ne peut perdurer davantage, nous vous demandons un plan d'action précis qui prenne en compte les éléments suivants:

- Garantir le respect effectif du cycle de remplacement des tenues.
- Assurer une dotation complète et adaptée pour chaque salarié.
- Sécuriser un circuit de lavage industriel fiable excluant tout retour de vêtements contaminés au domicile.
- Disposer d'une capacité de commande propre au site, avec un stock local couvrant l'ensemble des tailles.
- Procéder sans délai à la distribution des équipements saisonniers annoncés.

Dans l'attente de vos réponses, nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de notre considération distinguée.

M Philippe Bonnaire
Secrétaire de la section syndicale
FO Airbus Paris-Le Bourget

